

QUESTIONNAIRE

Transport collectif et actif

1. Le gouvernement du Québec a récemment confirmé sa contribution de 60% au financement du projet de train léger dans l'ouest de Gatineau, estimé à 2,1 G\$. Ce projet est nécessaire afin de répondre à la demande de mobilité croissante de nos résidents et d'assurer un lien entre l'ouest de la ville et les principaux pôles d'emplois et de divertissement. Les fonds fédéraux actuellement prévus pour le projet dans l'entente bilatérale intégrée sont de 173 M\$. Il y a donc un manque à gagner de 667 M\$ pour garantir la part du fédéral dans ce projet (40%). Si votre parti est porté au pouvoir, comptez-vous assurer le financement complet de la part fédérale du projet de train léger dans l'ouest ?

Oui Non

Commentaires :

Le secteur du transport est responsable de plus du quart des émissions polluantes au Canada et cette proportion continue de croître. Ce projet de la Ville de Gatineau est donc en droite ligne avec la vision du Parti vert du Canada et aussi avec celle de la candidate du PVC dans Hull-Aylmer.

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, nous travaillerions donc à faire aboutir rapidement le projet de train léger pour l'ouest de Gatineau. Pour les Verts, l'important est d'atteindre des résultats rapidement. Nous avons donc le souci que les meilleures technologies vertes existantes soient utilisées afin d'atteindre des résultats rapides, efficaces et durables dans le temps.

Un gouvernement Vert irait plus loin et élaborerait une stratégie nationale du transport dont l'un des objectifs sera d'amener le transport public terrestre à ne produire aucune émission de carbone partout au Canada d'ici 2040. Le transport ferroviaire sera au centre de cette stratégie qui reposera également sur le **rail léger** et un réseau d'autobus électriques. Les investissements dans les moyens de transport carboneutres dans les communautés urbaines sont parmi ceux qui auront le plus grand impact pour réduire nos émissions carbone et pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

2. Dans son plan Investir dans le Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir plus de 23 G\$ en transport collectif sur une période de 10 ans à partir de 2018-2019. Afin de poursuivre sur cette lancée et d'assurer aux villes une meilleure prévisibilité des fonds disponibles pour leurs projets de transport en commun, dont la planification et la réalisation s'étalent sur plusieurs années, les villes canadiennes, par l'entremise de la Fédération canadienne des municipalités, demandent l'instauration d'un fonds permanent de transport collectif. Ce fonds maintiendrait à perpétuité le taux d'investissement annuel du plan Investir dans le Canada, au-delà de 2028, ce qui équivaldrait à une allocation de 34 G\$ sur les dix années suivantes. Un montant minimal de 4 G\$ de ce fonds doit être réservé pour un volet basé sur le mérite afin de permettre la réalisation de projets dans des villes où la formule d'affectations ne répond pas aux besoins locaux. Si votre parti est porté au pouvoir, comptez-vous mettre sur pied un fonds permanent pour le transport collectif, avec un volet basé sur le mérite ?

Oui Non

Commentaires :

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, notre Parti – et moi-même comme députée – seront en faveur de cette proposition. Nous nous engageons à travailler avec le parti minoritaire au pouvoir afin de faire aboutir et de concrétiser cette demande de la Fédération canadienne des municipalités.

La création d'un Fonds national permanent pour le transport collectif local est explicitement dans la plateforme du Parti vert du Canada. Un gouvernement Vert donnerait aussi davantage de moyens aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures de transport collectif en leur transférant un point de TPS – une demande de longue date ! – afin que celles-ci puissent investir dans les infrastructures municipales en fonction de leurs besoins. Le transfert d'un point de TPS aux municipalités équivaut à 8,2 milliards de dollars par an la première année et ce montant ira en augmentant les années suivantes.

3. Faute d'aménagement permettant de le rendre sécuritaire, l'ancien pont ferroviaire Prince-de-Galles est fermé à la circulation depuis longtemps. Cependant, ce pont pourrait être une occasion de favoriser le transport actif en offrant un nouveau lien entre Gatineau et Ottawa. Si votre parti est porté au pouvoir, vous engagez-vous à financer un projet de réaménagement du pont Prince-de-Galles afin d'y permettre le transport actif ?

Oui Non

Commentaires :

Une stratégie de déplacement digne de notre époque doit évidemment inclure des investissements dans le transport actif. L'aménagement de l'ancien pont ferroviaire Prince-de-Galles afin de favoriser le transport actif cadre donc tout à fait avec la vision du Parti Vert pour des villes carboneutres où les citoyens pourraient aller à vélo et marcher partout dans leur ville (en toute sécurité) car des programmes auraient financé le développement des réseaux de transport actif municipaux.

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, notre Parti – et moi-même comme députée – seront en faveur de cette proposition. Nous nous engageons à travailler avec le parti minoritaire au pouvoir afin de faire aboutir et de concrétiser cette demande.

La création d'un Fonds national pour l'infrastructure cyclable et piétonnière est explicitement dans la plateforme du Parti vert du Canada. Un gouvernement Vert donnerait aussi davantage de moyens aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures de transport actif sans émissions en leur transférant un point de TPS afin que celles-ci puissent investir dans les infrastructures municipales en fonction de leurs besoins.

Infrastructures

4. Au dernier budget, le gouvernement fédéral a procédé à une hausse ponctuelle de 2 G\$ afin de doubler le montant du Fonds de la taxe sur l'essence pour l'année 2019. À Gatineau, cette mesure représente un apport additionnel de 16 M\$, qui a permis d'assurer la réalisation de plusieurs travaux d'infrastructures. Les villes étant cependant responsables de plus de 56 % des infrastructures publiques au Canada, et percevant seulement 10% de l'ensemble des taxes et impôts à l'échelle nationale, du travail reste à faire pour les aider à relever le défi du maintien

de leurs infrastructures en bon état. Une bonification permanente du Fonds de la taxe sur l'essence permettrait de répondre à cet enjeu, car cet outil permet une flexibilité dans les projets admissibles ainsi qu'une prévisibilité du financement, ce qui assure une meilleure planification des travaux municipaux. D'ailleurs, il y aurait lieu d'assouplir davantage ce fonds pour y rendre admissibles les coûts d'opération du transport collectif, qui sont actuellement supportés en grande majorité par la Ville et les usagers. Si votre parti est porté au pouvoir, comptez-vous doubler de façon permanente le Fonds de la taxe sur l'essence et l'assouplir pour permettre le financement des opérations de transport collectif ?

Oui Non

Commentaires :

Les Verts reconnaissent le déséquilibre fiscal affectant les villes et les municipalités en regard de la responsabilité que celles-ci ont en ce qui concerne les travaux d'infrastructures. Dans un contexte où les villes et les municipalités joueront – et jouent déjà – un rôle de premier plan dans l'adaptation de ces infrastructures aux changements climatiques, la plateforme des Verts accorde une grande importance aux transferts financiers vers les Villes et les municipalités.

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, notre Parti – et moi-même comme députée – seront en faveur de la proposition de doubler de façon permanente le Fonds de la taxe sur l'essence et l'assouplir pour permettre le financement des opérations de transport collectif. Nous nous engageons à travailler avec le parti minoritaire au pouvoir afin de faire aboutir et de concrétiser cette demande.

Un gouvernement Vert donnerait aussi davantage de moyens aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures en leur transférant un point de TPS afin que celles-ci puissent investir dans les infrastructures municipales en fonction de leurs besoins.

Pour mieux faire face aux enjeux complexes de notre époque, nous proposons par ailleurs la création d'un Conseil des Gouvernements canadiens où les différents ordres de gouvernement du pays siègeront en tant que partenaires égaux afin de définir ensemble des objectifs nationaux communs. Ce conseil sera composé de représentants de chacun des partis politiques fédéraux, de représentants des provinces, de représentants des villes et municipalités et de représentants des peuples et des nations autochtones.

Changements climatiques

5. Ayant fait face aux inondations record de 2017 et de 2019, ainsi qu'à des épisodes de pluies diluviennes et de gel-dégel de plus en plus fréquents, la Ville de Gatineau est bien placée pour faire valoir les importants coûts financiers et humains que les changements climatiques entraînent pour les municipalités et leurs citoyens. Au Québec seulement, une étude récente a évalué à 4 milliards de dollars les investissements nécessaires pour l'adaptation des infrastructures municipales aux changements climatiques. À titre d'exemple, l'adaptation du bassin du ruisseau Wabasse à Gatineau nécessite plus de 56 M\$ pour protéger un seul secteur de la ville des refoulements d'égouts dus aux pluies diluviennes. Or, les programmes fédéraux présentement en vigueur pour le financement de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques sont insuffisants pour couvrir les besoins des municipalités, et leur caractère ponctuel ne permet pas aux villes d'effectuer une planification à long terme des travaux requis. Si votre parti est porté au pouvoir, comptez-vous collaborer avec les villes pour définir des mécanismes de financement prévisibles, flexibles et à long terme en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ?

Oui Non

Commentaires :

Les Verts reconnaissent que les villes sont aux premières loges pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Dans un contexte où les villes jouent un rôle de premier plan dans l'adaptation de ces infrastructures aux changements climatiques, la plateforme des Verts accorde une grande importance aux transferts financiers vers les villes et les municipalités.

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, notre Parti - et moi-même comme députée – nous engageons à travailler avec le parti minoritaire au pouvoir afin de définir avec les villes des mécanismes de financement prévisibles, flexibles et à long terme en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

En plus de donner davantage de moyens aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures de transport actif sans émissions en leur transférant un point de TPS, un gouvernement Vert investirait 3 milliards de dollars

par année dans un Fonds d'infrastructures pour protéger les citoyens contre les catastrophes climatiques.

Les scientifiques du monde entier nous disent qu'il nous faut réduire de nos émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50% (le plan des Verts permet de les réduire de 60%) d'ici 2030. Pour que les engagements de tous les partis pour la réduction des gaz à effets de serre se traduisent en actions et en résultats concrets, nous proposons la création d'un Cabinet de crise intergouvernemental dédié à cette question. Ce cabinet de crise serait la première question traitée par le Conseil des Gouvernements canadiens (voir question précédente). Les différents ordres de gouvernement du pays, qui y siègeraient en tant que partenaires égaux, y définiraient ensemble une stratégie commune afin que nous arrivions rapidement à des résultats concrets.

Logement

6. Le réengagement récent du gouvernement fédéral dans le domaine du logement a été accueilli avec enthousiasme par le monde municipal. Cependant, le gouvernement fédéral n'a toujours pas signé d'entente bilatérale en logement avec le Québec afin de renforcer les programmes existants, qui répondent aux besoins de nos communautés. Alors que Gatineau fait face à une crise du logement, avec un taux d'inoccupation de seulement 0,9%, cette situation bloque des sommes qui permettraient d'aider nos citoyens les plus vulnérables, en leur offrant du logement décent et en luttant contre la pauvreté et l'itinérance. Dans ce contexte, il est urgent qu'une entente adaptée à la réalité du Québec soit conclue. Si votre parti est porté au pouvoir, comptez-vous signer une entente bilatérale en matière de logement avec le Québec qui permettra de soutenir les mesures provinciales actuelles ?

Oui Non

Commentaires :

Les Verts considèrent que le logement est un droit et prônent l'ajout d'une disposition à la Charte canadienne des droits et libertés stipulant que toute personne vivant au Canada a droit à un refuge sécuritaire ou un logement abordable. Considérer le logement comme un droit implique de mettre les moyens pour ce droit se réalise concrètement.

Dans un contexte où le secteur du bâtiment contribue à 12% des émissions de gaz à effet de serre au Canada, investir dans la mise à niveau des bâtiments constitue une raison supplémentaire d'investir dans le logement.

Dans un scénario où les Verts auraient la balance du pouvoir au Parlement, notre Parti - et moi-même comme députée – nous engageons à travailler avec le parti minoritaire au pouvoir afin qu'une entente bilatérale en matière de logement soit signée avec le Québec afin de soutenir les mesures provinciales actuelles en matière de logement. Nous travaillerons aussi afin d'accroître substantiellement les investissements en logement dans les prochaines années.

Un gouvernement Vert créerait un ministère du Logement et changerait le mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour inclure la responsabilité, comme cela fut anciennement le cas, de logements abordables, sans but lucratif et coopératifs. Nous créerons un Programme national de logement abordable qui fournira à chaque année assez de fonds pour :

- Construire 20 000 nouvelles unités et réhabiliter 10 000 unités de logement par année
- Fournir des suppléments au loyer ou une allocation-logement pour 40 000 ménages à faible revenu de plus par année
- Offrir du crédit par caution aux organisations et aux coopératives de logement à but non lucratif pour la construction et la réhabilitation de logements de qualité et écoénergétiques pour les personnes âgées, les personnes ayant des besoins particuliers et les familles à faible revenu.
- Subventionner les promoteurs privés pour qu'ils réservent un pourcentage de logement abordable dans leurs projets immobiliers.
- Élargir les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu pour offrir des incitatifs fiscaux pour la construction d'édifices de logements abordables, sains et écoénergétiques, et pour inclure des crédits d'impôt pour les dons de terrain, ou de terrain et de bâtiment, à des fiducies immobilières au bénéfice de la communauté afin de fournir des logements abordables.
- Apporter des changements à la Banque de l'infrastructure du Canada pour réduire les taux d'intérêt facturés aux municipalités au titre des prêts accordés pour des projets d'infrastructure.

SVP, retournez le formulaire complété au cabinet du maire de Gatineau au plus tard le 7 octobre 2019 (maire@gatineau.ca).